



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Cellule d'Aide à la Recherche d'Emploi pour les personnes en Difficulté - CARED

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Cellule d'Aide à la Recherche d'Emploi pour les personnes en Difficulté - CARED

30 boulevard du Chevalier Bayard - 77100 MEAUX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Cellule d'Aide à la Recherche d'Emploi pour les personnes en Difficulté - CARED

30 boulevard du Chevalier Bayard - 77100 MEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Cellule d'Aide à la Recherche d'Emploi pour les personnes en Difficulté - CARED,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Cellule d'Aide à la Recherche d'Emploi pour les personnes en Difficulté - CARED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris la Défense, le 12 mai 2026

KPMG SA

**Roosen
Géraldine**

Signature numérique
de Roosen Géraldine

Date : 2026.05.12
14:00:44 +02'00'

Géraldine Roosen

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,	2 114	1 241	872		1 528	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				1		1
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	71 715	56 499	15 216		21 487	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.	73 292	73 292				
Autres titres immobilisés	3 000	3 000				
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 285		2 285		2 285	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	152 405	134 032	18 373	1	25 300	1
Stocks et en-cours						
Créances				33		21
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	253 651	8 696	244 955		281 431	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	456 854		456 854		179 815	
Charges constatées d'avance	2 652		2 652		3 258	
Valeurs mobilières de placement	72 958		72 958	3	72 958	3
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	1 361 422		1 361 422	63	1 682 710	75
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	2 147 537	8 696	2 138 841	99	2 220 170	99
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	2 299 942	142 728	2 157 214	100	2 245 470	100

BILAN PASSIF

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		19		18
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	400 000		400 000	
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves		20		19
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	428 488		428 488	
Autres réserves				
Report à nouveau	1 046 037	48	989 988	44
Excédent ou déficit de l'exercice	1 491		56 049	3
Situation nette (sous-total)	1 876 015	87	1 874 525	83
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	1 876 015	87	1 874 525	83
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés			12 789	1
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)			12 789	1
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	48 257	2	48 891	2
TOTAL DES PROVISIONS (III)	48 257	2	48 891	2
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	43 141	2	43 470	2
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	189 420	9	191 231	9
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	380		4 564	
Produits constatés d'avance			70 000	3
TOTAL DES DETTES (IV)	232 942	11	309 265	14
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 157 214	100	2 245 470	100



COMPTE DE RÉSULTAT

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	1 465 550	1 942 556	-477 006	-25
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	985 298	972 455	12 843	1
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	309	206	103	50
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	22 073	14 380	7 692	53
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés	12 789		12 789	
Autres produits	1 013	11	1 002	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 487 032	2 929 608	-442 576	-15
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	193 837	191 804	2 033	1
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	128 011	146 008	-17 997	-12
Salaires	1 735 193	2 023 660	-288 467	-14
Cotisations sociales	398 486	440 637	-42 151	-10
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 644	25 118	-17 475	-70
Dotations aux provisions		6 913	-6 913	-100
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés		12 789	-12 789	-100
Autres charges	16 817	477	16 341	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 479 988	2 847 406	-367 417	-13
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 044	82 203	-75 159	-91

COMPTE DE RÉSULTAT

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	2 006	2 400	-394	-16
Autres intérêts et produits assimilés	17 426	18 688	-1 262	-7
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	19 433	21 088	-1 656	-8
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23 292	53 000	-29 708	-56
Intérêts et charges assimilées	1 260	1 828	-568	-31
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	24 552	54 828	-30 276	-55
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-5 119	-33 740	28 621	85
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	1 925	48 463	-46 538	-96
Produits exceptionnels (V)		11 451	-11 451	-100
Charges exceptionnelles (VI)		1 700	-1 700	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		9 751	-9 751	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	434	2 164	-1 730	-80
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 506 465	2 962 147	-455 683	-15
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 504 974	2 906 098	-401 124	-14
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 491	56 049	-54 559	-97
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	3 223	3 445	-223	-6
Prestations en nature				
Bénévolat	47 423	45 595	1 829	4
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	50 646	49 040	1 606	3
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	47 423	45 595	1 829	4
Prestations en nature				
Personnel bénévole	3 223	3 445	-223	-6
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	50 646	49 040	1 606	3
TOTAL	1 491	56 049	-54 559	-97

ANNEXE COMPTABLE



PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

La CARED a essentiellement pour but de venir en aide aux personnes qui se trouvent dans des situations difficiles, notamment toute personne en situation de précarité. Elle le fait :

- En aidant ces personnes dans leur recherche d'emploi
- En leur proposant des heures de travail rémunérées chez des particuliers, dans les associations, dans les entreprises, dans les collectivités territoriales et autres donneurs d'ordres.
- En développant la recherche, la formation et la mise en place d'initiatives nouvelles, susceptibles d'être créatrices d'emplois et de préempter des emplois nouveaux.
- En accueillant toute structure agissant dans le même cadre de référence ou ayant le même objet social.

Le siège social est fixé à Meaux, 30 Boulevard du Chevalier Bayard.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 2 157 214,32 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 490,67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement ANC 2022-06, cette première application est mise en oeuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charges
- La modification de plan comptable et l'introduction d'une nouvelle nomenclature
- De nouveaux modèles d'états financiers.

Modifications de présentations opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions et amortissements ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Vous trouverez dans l'annexe les comptes 2024 sous l'ancien règlement.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Les régularisations liées aux exercices antérieurs sont intégrées au résultat d'exploitation de l'exercice.

Suppression de la technique de transferts de charges

Les opérations qui étaient auparavant enregistrées en transferts de charges sont désormais :

- Soit constatées en subventions pour les aides perçues liées aux dépenses de personnel (versements asp contrats aidés, apprentis, services civiques...)
- Soit imputées en diminution des charges concernées (remboursements formations...),
- Soit comptabilisées en Autres produits pour celles représentatives des remboursements d'assurance.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Logiciels	2	
Matériel de transport	5	
Matériel de bureau	3	
Mobilier	5	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

L'association détient 100% des titres de la SASU Couloclean pour une valeur de 3 000 €.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association CARED.
- L'association CARED est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Les contributions volontaires en nature sont de 50 646 € au 31/12/2025 et se décomposent ainsi :

- Bénévolat : 201 heures pour un total de 3 223 € charges comprises
- Mise à disposition de locaux : 47 423 € (Chelles, Lagny, Torcy, Lizy, La Ferté sous Jouarre, Esbly, et Coulommiers)



ETAT DES IMMOBILISATIONS

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	2 114		
TOTAL	2 114		
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	20 178		
Matériel de transport	27 907		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	22 913		717
TOTAL	70 999		717
Immobilisations financières			
Autres participations	50 000		23 292
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts et autres immobilisations financières	2 285		
TOTAL	55 285		23 292
TOTAL GENERAL	128 397		24 008

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des Immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			2 114	
TOTAL			2 114	
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			20 178	
Matériel de transport			27 907	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			23 630	
TOTAL			71 715	
Immobilisations financières				
Autres participations			73 292	
Autres titres immobilisés			3 000	
Prêts et autres immobilisations financières			2 285	
TOTAL			78 577	
TOTAL GENERAL			152 405	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			586	656		1 241
TOTAL			586	656		1 241
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencs divers			6 298	3 557		9 855
Matériel de transport			27 907			27 907
Matériel de bureau, informatique			15 306	3 431		18 737
TOTAL			49 511	6 988		56 499
TOTAL GENERAL			50 097	7 644		57 741

ETAT DES CRÉANCES

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	73 292		73 292
Autres immobilisations financières	2 285		2 285
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	8 696	8 696	
Autres créances clients	244 955	244 955	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 512	2 512	
Divers	454 298	454 298	
Débiteurs divers	44	44	
Charges constatées d'avance	2 652	2 652	
TOTAL	788 734	713 157	75 577



COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	2 652
TOTAL	2 652

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	454 298
Disponibilités	18 070
TOTAL	472 368



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	400 000				400 000
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	428 488				428 488
Report à nouveau	989 988	56 049			1 046 037
Excédent ou déficit de l'exercice	56 049	-56 049	1 491		1 491
TOTAL	1 874 525		1 491		1 876 015



SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Département - Subvention référents heures activité	12 789		12 789				
TOTAL	12 789		12 789				

ETAT DES PROVISIONS

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Provisions pour dépréciations

L'association a acquis au cours de l'exercice 2023 100% des titres de la société Couloclean, SASU au capital social de 3 000 €.

Au 31/12/2025 les capitaux propres de la société Couloclean sont négatifs et les perspectives d'activité pour 2026 ne sont à ce jour pas suffisantes pour améliorer la situation. Les titres de participation et les créances rattachées à cette participation ont donc fait l'objet d'une dotation aux provisions pour dépréciations de 53 000 € au 31/12/2024, et 23 291.67 € au 31/12/2025 correspondant à une dépréciation à 100%.

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations autres immobs financières	53 000	23 292		76 292
Sur comptes clients	30 134		21 439	8 696
TOTAL	83 134	23 292	21 439	84 987
TOTAL GÉNÉRAL	83 134	23 292	21 439	84 987
Dont dotations & reprises d'exploitation		23 292	34 862	



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	43 141	43 141		
Personnel et comptes rattachés	35 000	35 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	127 956	127 956		
Impôts sur les bénéfices	434	434		
Autres impôts et taxes assimilées	24 000	24 000		
Autres dettes	380	380		
TOTAL	230 911	230 911		



COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 850
Dettes fiscales et sociales	50 400
TOTAL	71 249



ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Conformément à l'article 20 de la loi 123-13 du Code de Commerce, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés en matière d'engagement de retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite s'élève à 48 257 euros le 31 décembre 2025 charges comprises. Cet engagement est comptabilisé en provision pour charge.

Le calcul de cet engagement est basé sur les hypothèses suivantes :

- Convention collective : Code du travail
- Méthode du calcul : prospective
- Table de mortalité : définitive 2016-2018
- Initiative de départ : Volontaire à 62 ans
- Taux d'évolution des salaires : 2 %
- Taux d'actualisation : 3,90 %

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Informations requises par l'article R 123-198-9° du Code du Commerce :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 10 000 € TTC.

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES

En application à l'article 20 de la loi n°2006-580, l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé que les dirigeants bénévoles et les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés.



LES EFFECTIFS

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Permanents	24	23
Intervenants	39	55
PERSONNEL SALARIÉ	63	78

BILAN 2024 ANC 2018-06

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 114	586	1 528	
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	70 999	49 511	21 487	12 855
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	50 000	50 000		
Autres titres immobilisés	3 000	3 000		3 000
Prêts				
Autres	2 285		2 285	2 285
TOTAL (I)	128 397	103 097	25 300	18 140
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	311 565	30 134	281 431	271 362
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	179 815		179 815	343 191
Valeurs mobilières de placement	72 958		72 958	72 958
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 682 710		1 682 710	1 424 556
Charges constatées d'avance	3 258		3 258	3 477
TOTAL (II)	2 250 305	30 134	2 220 170	2 115 544
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 378 702	133 231	2 245 470	2 133 685

BILAN 2024 ANC 2018-06

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	400 000	400 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	428 488	428 488
Autres		
Report à nouveau	989 988	902 901
Excédent ou déficit de l'exercice	56 049	87 087
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 874 525	1 818 475
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 874 525	1 818 475
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	12 789	
TOTAL (II)	12 789	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	48 891	41 978
TOTAL (III)	48 891	41 978
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 470	44 798
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	191 231	225 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 564	3 098
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	70 000	
TOTAL (IV)	309 265	273 231
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 245 470	2 133 685



COMPTE DE RÉSULTAT 2024 ANC 2018-06

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 942 556	1 769 289
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	972 455	997 466
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	206	309
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 380	36 789
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11	3 309
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 929 608	2 807 162
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	191 804	207 842
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	146 008	142 078
Salaires et traitements	2 023 202	1 924 259
Charges sociales	441 095	447 100
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 118	25 832
Dotations aux provisions	6 913	
Reports en fonds dédiés	12 789	
Autres charges	477	2 544
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 847 406	2 749 655
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	82 203	57 507
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	21 088	14 752
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	21 088	14 752
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	53 000	
Intérêts et charges assimilés	1 828	1 194
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	54 828	1 194
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-33 740	13 559



COMPTE DE RÉSULTAT 2024 ANC 2018-06

CARED

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	48 463	71 066
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		16 793
Sur opérations en capital	11 451	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	11 451	16 793
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 700	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 700	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	9 751	16 793
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 164	772
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 962 147	2 838 707
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 906 098	2 751 620
EXCÉDENT OU DÉFICIT	56 049	87 087
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	3 445	3 043
Prestations en nature		
Bénévolat	45 595	47 527
TOTAL	49 040	50 570
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	45 595	47 527
Prestations en nature		
Personnel bénévole	3 445	3 043
TOTAL	49 040	50 570
TOTAL	56 049	87 087